2. ミニッツ（仏文）

MEMORANDUM

SUR LES POINTS D'ACCORD
ENTRE LA MISSION D'ORIENTATION TECHNIQUE JAPONAISE ET
LES AUTORITES DU GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
CONCERNEES PAR LA COOPERATION TECHNIQUE JAPONAISE
RELATIVE AU PROJET DE FORMATION A LA MECANISATION AGRICOLE
APPLIQUEE A LA RIZICULTURE IRRIGUEE

La mission d'orientation technique japonaise (ci-après dénommée " la Mission"), envoyée par l'Agence de Coopération Internationale du Japon (ci- après dénommée " JICA") et dirigée par Monsieur Michiyo ARIKAWA s'est rendue en République de la Côte d'Ivoire dans le but de procéder à l'évaluation à mi-parcours des activités du Projet de formation à la mécanisation agricole appliquée à la riziculture irriguée(ci-après dénommé " le Projet") et de discuter des principaux points liés à l'exécution du projet.

Durant son séjour en Côte d'Ivoire, la Mission a eu des échanges de vue et une série de discussions avec les Autorités ivoiriennes concernées, ces échanges et discussions ont porté sur plusieurs points du Projet.

A l'issue de ces discussions, la Mission et les Autorités Ivoiriennes concernées ont convenu de faire les recommandations figurant dans le document ci-joint à leur Gouvernement respectif.

Ce document est établi en deux(2) exemplaires originaux en anglais et français. Toutefois, en cas de divergence dans l'interprétation des versions anglaise et française, le texte anglais fait office de texte de référence.

Fait à Abidjan le 21 Novembre 1994

有川通世

M. Michiyo ARIKAWA
Chef de Mission
Mission d'orientation technique
JICA
Japon

M.Joachim NAGNAN TOURE
Directeur de Cabinet
Ministère de l'Agriculture et des
Ressources Animales
République de Côte d'Ivoire

LE DOCUMENT JOINT AU MEMORANDUM

1. Brève présentation du projet
Une brève présentation du projet est contenue dans le Tableau 1. La coopération technique japonaise est mise en oeuvre à travers des conseils liés aux activités suivantes:

(1) Formation des formateurs
a) Méthodes de préparation des programmes et des supports pédagogiques
b) Méthodes pédagogiques

(2)Machines agricoles
a) Techniques d'utilisation efficaces
b) Techniques de maintenance appropriées
c) Techniques de contrôle et de réparation

(3) Techniques de culture du riz irrigué

Remarque: Les machines agricoles concernées par ce Projet de coopération technique seront des tracteurs, des motoculteurs, des faucheuses, des batteuses et des décortiqueuses.

2. Etat d'avancement des activités du projet
2.1 Activités du Projet
2.1. 1 Formation des formateurs
(1) Généralités
La formation des homologues en tant que formateurs progresse à peu près comme prévu dans le plan d'action relatif à la préparation des programmes, à l'élaboration des supports pédagogiques et à l'exécution des programmes de formation.

(2) Machines Agricoles
Le transfert de technologies aux homologues ivoiriens s'effectue sur le tracteur, le motoculteur, la faucheuse, la batteuse, la décortiqueuse et additionnellement sur la moissonneuse-batteuse. Il est nécessaire d'augmenter le nombre d' homologues ayant fait des études spécialisées dans le domaine des machines agricoles pour rendre le transfert de technologies plus efficace.

(3)Technique de culture du riz irrigué
Le transfert de technologies de base sur la culture de riz a été effectué au profit des homologues ivoiriens à travers les formations et les essais culturaux dans les champs d'application. De plus les techniques d'application sont transférées aux homologues dans le cadre des formations in-situ organisées à l'attention des agriculteurs au niveau des villages.

2.1.2 Machines agricoles
(1) Généralités
Les activités dans le domaine des machines agricoles telles que définies dans le procès-verbal de discussion(ci-après dénommé "R/D") et le plan provisoire d'exécution(ci-après dénommée"TSI") se déroulent presque comme prévues.

(2) Matériels pédagogiques
a) Le programme de formation relatif à l'utilisation et à la maintenance appropriées, tenant compte des conditions actuelles en Côte d'Ivoire est en préparation.

b) Le manuel du formateur relatif aux composantes du moteur est en cours d'élaboration. Il est prévu que le document du formateur et les autres manuels seront élaborés et améliorés en tenant compte des observations faites sur les cours passés.

(3)Etat d'exécution du programme
Vingt six(26) sessions ont été organisées en machinisme agricole en faveur de 122 vulgarisateurs et 356 agriculteurs. A partir de septembre 1994, des démonstrations et des sessions de formation d'agriculteurs sont conduites dans quatre(4) villages conjointement avec la section phytotechnie. Le parcours de formation à la conduite du tracteur et du motoculteur est en cours de confection.

b) Sept(7) sessions ont été réalisées en maintenance des machines agricoles en faveur de 45 mécaniciens ruraux.

2.1.3 Technique de culture du riz
(1) Généralités
Les activités en matière de techniques de riziculture irriguée telles que définies dans le R/D et le TSI se déroulent presque comme prévues.

(2) Enquête sur la situation actuelle de la riziculture irriguée en Côte d'Ivoire
Une enquête menée dans 12 zones de production de riz et portant sur 102 agriculteurs dans les zones concernées a permis de décrire la situation actuelle des pratiques culturales et de la gestion de l'exploitation en matière de production de riz.

(3) Matériels didactiques
Les manuels provisoires sur" les techniques de culture" et " les techniques de phytopathologie et d'entomologie du riz " ont été conçus. Ces manuels sont appelés a être améliorés à la suite de la diffusion des cours.

(4) Etat d'exécution des programmes de formation
Quatorze (14)sessions sur les pratiques culturales ont été organisées en faveur de 50 vulgarisateurs et 226 agriculteurs pilotes, deux(2) sessions de longue durée (5 mois) portant sur les travaux pratiques et l'expérimentation au champ d'application ont été organisées en faveur de 18 techniciens spécialisés.

(5) Formation in situ
Six(6) points d'expérimentation et de démonstration sur la culture du riz ont été créés comme activités post-formation pour la première session de longue durée. La démonstration et la formation in situ au champ pour les agriculteurs ont été initiées, à partir de l'année budgétaire japonaise 1994. Ceci concerne plusieurs agriculteurs sélectionnés dans quatre(4) villages.

2.2 Apport

2.2.1 Partie japonaise
(1) Envoi des experts
La partie japonaise a envoyé au total huit(8) experts de longue durée dans cinq(5) domaines et quatre(4) de courte durée dans les domaines suivants:
-Machinisme agricole
-Elaboration des programmes
-Enquêtes sur la culture du riz
-Maladies du riz

(2) Accueil du personnel ivoirien au Japon
La partie japonaise a accepté sept(7) Ivoiriens au Japon dans les domaines tels que:
- le machinisme agricole
- la gestion du matériel agricole
- le production du riz
- le post-récolte.

(3) Machines et équipements
La partie japonaise a fourni différents équipements et machines nécessaires au projet pour une valeur approximative de 73,6 millions de YEN(soit US $ 736 000) pour les années budgétaires 1992 et 1993. La partie japonaise prévoit la fourniture de matériels et d'équipements d'une valeur d'environ 35 millions de YEN(soit US$ 350 000) pour l'année budgétaire 1994.

(4) Dépenses locales
La partie japonaise a assuré des dépenses locales pour une valeur d'environ 12 millions de YEN (soit US$120 000) pour l'exécution des programmes de formation, la confection de panneaux et les enquêtes et investigations sur la situation de la riziculture en Côte d'Ivoire et ceci, au titre des années budgétaires 1992 et 1993. La partie japonaise a l'intention de continuer à assurer une partie des coûts de l'exécution des programmes de formation, l'organisation des échanges de connaissances techniques avec d'autres pays, et la mise place des parcelles de démonstration ou l'organisation des formations au champ relatives à l'utilisation des machines et les techniques de culture de riz dans 4 localités pour l'année budgétaire 1994.

2.2.2 Partie ivoirienne
(1) Homologues
Dix-sept(17) personnes sont actuellement affectées au CFMAG dont 2 homologues pour les machines agricoles avec 4 assistants et 1 homologue pour la phytotechnie avec 3 assistants.

(2) Dépenses courantes
La partie ivoirienne a alloué 147,2 millions de francs CFA pour faire face aux dépenses courantes du CFMAG et aux coûts directs d'organisation des programmes de formation depuis le démarrage du projet jusqu' à novembre 1994.

3. Révision des activités du projet

Il est nécessaire de réviser les activités des programmes de formation actuelles du CFMAG comme suit:
(1) La formation des agriculteurs-pilotes
La formation in-situ dans les exploitations des agriculteurs-pilotes plutôt que celle se déroulant au CFMAG devra être encouragée en vue de rendre les formations plus efficaces pour les raisons suivantes:
a) Les stagiaires éprouvent des difficultés économiques dues à une absence prolongée hors de leurs exploitations si une session de longue durée est organisée à leur intention au CFMAG.

b) Les conditions naturelles de culture de riz dans les villages des stagiaires sont tellement différentes les unes des autres qu'ils rencontrent des problèmes quand ils doivent appliquer dans leurs exploitations les techniques apprises au CFMAG.

c) Un plus grand nombre d'agriculteurs pourront prendre part à la formation.

(2) Cours des mécaniciens
L'objectif poursuivi dans ce cours devrait être atteint après 3 années de formation au CFMAG, d'autant plus que le nombre de mécaniciens spécialisés en machinisme agricole est limité. Par conséquent on devrait mettre l'accent sur la formation des vulgarisateurs dans le domaine de l'utilisation et de la maintenance des machines agricoles. Ceci viendrait en complément à la formation des mécaniciens ruraux organisée au CFMAG.

(3) Cours des vulgarisateurs et des techniciens spécialisés
Une attention particulière devrait être portée sur les activités post-formation(expérimentation et démonstration au champ) en ce qui concerne la formation des vulgarisateurs et des techniciens spécialisés.
Lors de la sélection des stagiaires appelés à suivre une formation au CFMAG, la priorité devrait être donnée aux vulgarisateurs et techniciens spécialisés en poste dans les localités où l'on cultive le riz.

4. Recommandations

(1) Propriété du projet

Le projet est exécuté par la partie ivoirienne qui en est propriétaire, par conséquent la partie ivoirienne mettra tout en oeuvre pour atteindre les objectifs du projet. La partie japonaise poursuivra sa coopération comme décrite dans le R/D.

(2) Amendement du R/D

Suite à la création de l'ANADER, certaines parties du R/D seront amendées après accord des parties japonaise et ivoirienne sur la structure administrative révisée du projet.

(3) Dépenses courantes du projet

La partie ivoirienne mettra en place un budget suffisant pour pouvoir gérer et exécuter le projet en tant que propriétaire. Le siège de l'ANADER donnera au directeur de CFMAG une partie d'autorité lui permettant de gérer le budget alloué au CFMAG et les ressources obtenues à partir de la vente des productions de champ d'application du CFMAG afin de faciliter son fonctionnement et de couvrir une partie de ses dépenses.

(4) Pérennité du projet

La partie ivoirienne analysera la situation et élaborera un plan d'action pour l'organisation future du CFMAG afin d'assurer la pérennité du projet, en tenant compte de la politique générale en matière de production rizicole et d'autosuffisance.

(5) Augmentation de personnel ivoirien affecté au projet

a) Augmentation des homologues issus d'une école spécialisée en machinisme ou ayant des connaissances suffisantes en machinisme pour permettre une bonne exécution des programmes de la formation en matière de réparation des machines agricoles.

b) Augmentation des homologues en phytotechnie pour permettre une bonne exécution des cours orientés vers la formation in-situ des agriculteurs-pilotes, des vulgarisateurs et des techniciens spécialisés.

c) Une meilleure utilisation du personnel, et si nécessaire, une augmentation du personnel de gestion, du nombre d'utilisateurs du matériel agricole et du nombre de conducteurs afin de permettre une gestion et une utilisation appropriées des bâtiments, des infrastructures, des machines et équipements au CFMAG.

(6) Système de responsabilité

Il est nécessaire d'adopter un système de responsabilité en élaborant une meilleure description des tâches de chaque membre du personnel, en clarifiant l'étendue de leurs responsabilités, et en élaborant des procédures de gestion.

(7) Critères de formation

Il est nécessaire d'établir des critères de formation pour chaque formation afin de clarifier les objectifs de formation. Les programmes et les méthodes pédagogiques devraient être améliorés, sachant que la formation doit renforcer la capacité des stagiaires à résoudre eux-mêmes les problèmes techniques.

(8) Préparation des documents officiels en version anglaise

En plus des documents établis en français, la partie ivoirienne attachera une traduction anglaise pour les demandes officielles telles que le formulaire A1 pour l'envoi d'experts, les formulaires A2 et A3 pour la formation du personnel ivoirien au Japon, et le formulaire A4 pour la fourniture de machines et d'équipements, afin de faciliter les procédures nécessaires au Japon.

(9) Amélioration des conditions de travail des homologues au CFMAG

La partie ivoirienne fera des efforts pour améliorer les conditions de travail des homologues en compensation des conditions de vie difficiles à Grand-Lahou.

(10) Comité mixte
Le comité mixte se réunira au moins une fois par an, comme décrit dans le R/D.

TABLEAUX 1 SCHEMA DU PROJET DE FORMATION A LA MECANISATION AGRICOLE APPLIQUEE A LA RIZICULTURE IRRIGUEE

RESUME NARRATIF	INDICATEURS VERIFIABLES	MOYENS DE VERIFICATION	HYPOTHESES IMPORTANTES
1. Objectif général Pour contribuer à l'augmentation de la production du riz en République de Côte d'Ivoire			
2. Objectifs du Projet Pour effectuer un transfert de technologies aux homologues ivoiriens dans le domaine de l'utilisation, de la maintenance et de la réparation des machines agricoles ainsi que la phytotechnie du riz irrigué afin de promouvoir la mécanisation appliquée à la riziculture irriguée			
3. Résultats			
4. Activités 4.1 Formation de formateur (1) Méthodes de préparation des programmes et des supports pédagogiques (2) Méthodes pédagogiques 4.2 Machines agricoles (1) Techniques d'utilisation efficaces (2) Techniques de maintenance appropriée (3) Techniques de réparation et de contrôle 4.3 Technique de culture du riz irrigué	5. Apports PARTIE JAPONAISE 1. EXPERT ①Chef de mission ②Coordinateur/ Méthode pédagogique ③Techniques d'utilisation efficaces des machines agricoles ④Techniques de maintenance appropriées des machines agricole ⑤Techniques de culture du riz irrigué 2. EQUIPEMENTS ET MACHINES ①Equipements et appareils pour les travaux pratiques de formation ②Machines agricoles pour les travaux pratiques de formation ③Autres équipements et matériels en accord mutuel, en cas de nécessité 3. FORMATION TECHNIQUE AU JAPON Accuillir les homologues ivoiriens en stage au Japon dans l'accord mutuel 4. MESURES SPECIALES Mesures spéciales pour couvrir une partie des dépenses locales de formation des stagiaires de nivaux moyens et des agriculteurs models	PARTIE IVOIRIENNE 1. HOMOLOGUE ①Chef du projet ②Homologues dans les domaines suivants (Plus de une (1) personne qualifiée) a) Méthodes pédagogiques b)Techniques d'utilisation efficaces des machines agricoles c)Technique de maintenance appropriées des machines agricoles d)Technique de culture du riz irrigué e) Autres domaines en accord mutuel ③Ingénieurs chargés de la maintenance pour les machines et équipements ④Personnel administratif ⑤Autre personnel 2. Terrain, bâtiment et facilités ①Centre de formation ②Logement pour les experts japonais ③Autres facilités nécessaires reconnues par les deux parties 3. Dépenses courantes ①Rémunérations ②Frais de formation ③Charges d'amortissement des bâtiments ainsi que des installation ④Charges et dépenses administratives	CONDITIONS PREALABLES

3．ANADER 組織図

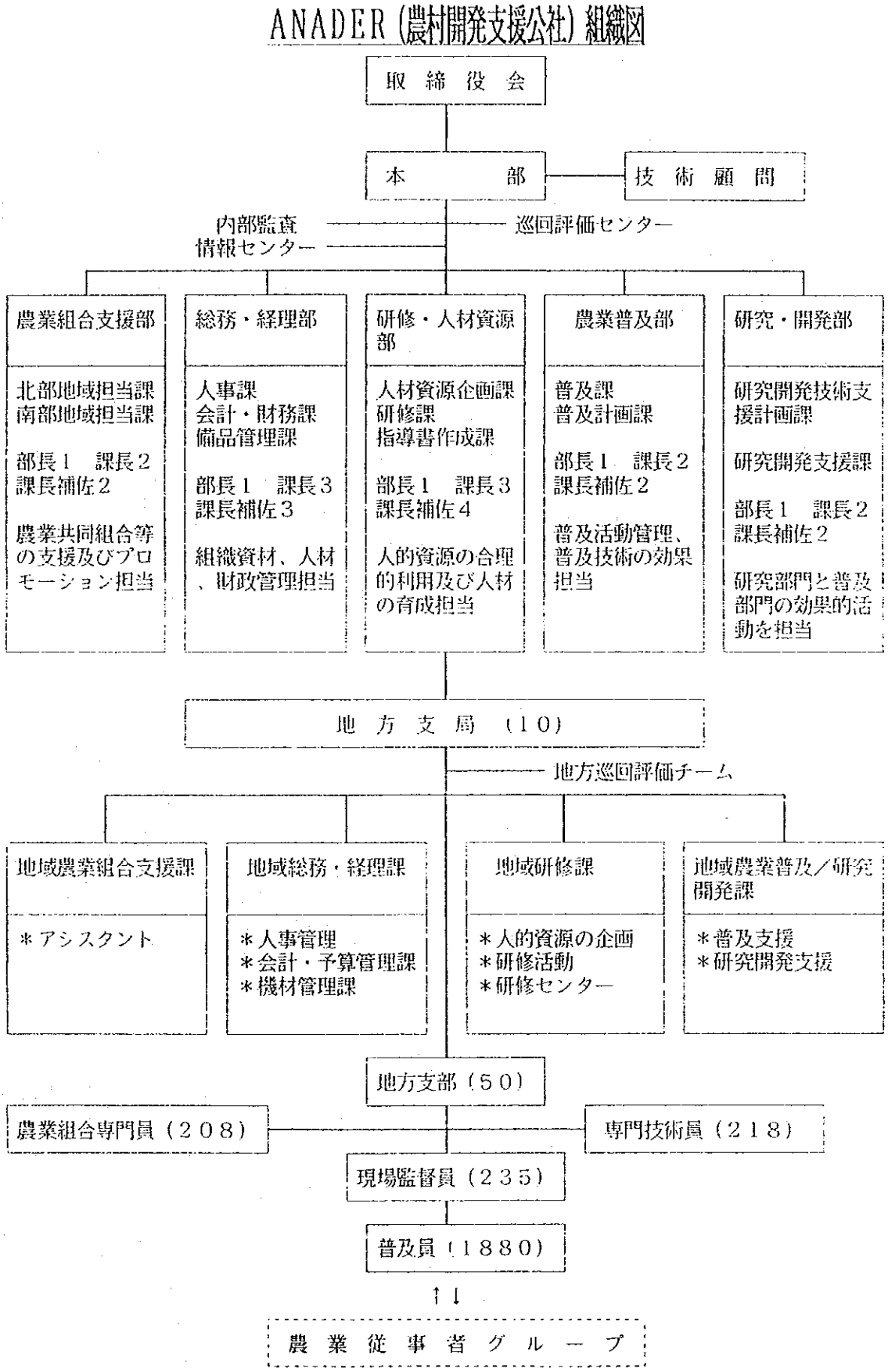
ANADER（農村開発支援公社）組織図
取締役会
本部
技術顧問
内部監査
情報センター
巡回評価センター
農業組合支援部
北部地域担当課
南部地域担当課
部長１　課長２
課長補佐２
農業共同組合等の支援及びプロモーション担当
総務・経理部
人事課
会計・財務課
備品管理課
部長１　課長３
課長補佐３
組織資材、人材、財政管理担当
研修・人材資源部
人材資源企画課
研修課
指導書作成課
部長１　課長３
課長補佐４
人的資源の合理的利用及び人材の育成担当
農業普及部
普及課
普及計画課
部長１　課長２
課長補佐２
普及活動管理、普及技術の効果担当
研究・開発部
研究開発技術支援計画課
研究開発支援課
部長１　課長２
課長補佐２
研究部門と普及部門の効果的活動を担当
地方支局（10）
地方巡回評価チーム
地域農業組合支援課
＊アシスタント
地域総務・経理課
＊人事管理
＊会計・予算管理課
＊機材管理課
地域研修課
＊人的資源の企画
＊研修活動
＊研修センター
地域農業普及／研究開発課
＊普及支援
＊研究開発支援
地方支部（50）
農業組合専門員（208）
専門技術員（218）
現場監督員（235）
普及員（1880）
農業従事者グループ

4．CFMAG カウンターパート及び職員

Mr. SORO Bakary（グランラウ農業機械化センター所長）

生年月日　1958年

学　　歴　アビジャン大学　農業技師学士修得

職　　歴　CIDV 訓練課長、グラン・ラウ CIDV 支部長、センター所長

海外研修等　フランス国立農業研究所にて研修（1985年）

カウンターパート研修（1993年 9 月：視察研修）

Mr. KOFFI JOSEPH NIAMKEY（研修計画兼コーディネーター：木付業務調整カウンターパート）

生年月日　1953年 7 月24日

学　　歴　中等教育第 1 期課程終了証書

職　　歴　SODEPALM 訓練専門員

海外研修等　筑波国際農業研修センター（1992年稲作コース）

Mr. BERETE SOULEYMANE（会計）

生年月日　1960年

学　　歴　職業訓練高卒業

職　　歴　SODEFEL（会計役）

海外研修等　特になし

農業機械操作管理分野

Mr. ASSAMOI KOUDIO（岡野勇司専門家カウンターパート：農業機械操作管理責任者）

生年月日　1959年

学　　歴　灌漑及び公共事業上級技師免状（ブルキナファソ国際専門学校）

職　　歴　CIDV－SOUBRE 支部　農業機械専門員

海外研修等　リベリア（モンロビア）WARDA（熱帯農業）

ポストハーベスト研修（1989年）

筑波国際農業研修センター（1994年機械化コースⅠ）

Mr. EBI ABOIDJE（農業機械操作管理助手）

生年月日　1959年

学　　歴　農業上級職業証

職　　歴　CIDV 生産部門課長補佐、機械化担当

海外研修等　イタリア「稲作栽培近代化及び栽培作業の機械化について（1989年）」

1994年個別研修（ポストハーベスト研修）

Mr. N'DJORE YAO ADAMA（農業機材管理担当）

生年月日　1960年 2 月28日

学　　歴　熱帯農業職業証書

職　　歴　CIDV－OUELLE　農村地帯

海外研修等　特になし

農業機械保守管理

Mr. KONE ACASSOMA（綿引忠専門家カウンターパート：農業機械保守管理責任者）

生年月日　1956年 9 月26日

学　　歴　国立教員養成場　技術教諭免状取得（1981年）

職　　歴　技術学校　機械アトリエ責任者

海外研修等　イタリア（1986年）

Mr. MALAN KADIO（保守助手及びアトリエ責任者）

生年月日　1952年

学　　歴　中等教育第 1 期課程終了証書

職　　歴　CIDV－TOUMODI 工場長

海外研修等　フランス（1975－1979年）

大阪農業機械保守コース　1994年 5 月

Mr. DOGO KOUAO MICHEL（機械整備士）

生年月日　1955年

学　　歴　職業訓練終了証

職　　歴　CIDV－SAN PEDRO　ポンプ場及び農業機材保守責任者

海外研修等　特になし

Mr. COULIBALY SEYDOU（電気系統保守担当）

生年月日　1963年 4 月23日

学　　歴　電気機械技術者免状（1987年）

職　　歴　OSP－GAGNOA　工場責任者

海外研修等　エジプト

稲作栽培

Mr. BOUA BECOIN LAZARE（坪井達史専門家カウンターパート：圃場責任者）

生年月日　1960年5月10日

学　　歴　アビジャン大学　農業技師免状取得（1987年）

職　　歴　CIDV－BOUAKE　生産部門専門員

海外研修等　ガンビア（WARDA）稲作生産及び研究について研修（1990年）

筑波国際農業研修センター（1994年稲作コース）

Mr. KAKOU BROU GEORGES（灌漑責任者）

生年月日　1964年

学　　歴　国立上級公共事業学校　公共事業上級技師免状

職　　歴　MINAGRA－ABENGOUROU　農業動物資源省支部　東部地方農業近代化責任者

海外研修等　特になし

筑波国際農業研修センター（1995年灌漑・排水コース予定）

Mr. YAPO YAPO JEAN－PAUL（圃場責任者助手）

生年月日　1962年12月23日

学　　歴　高等技術者終了証

職　　歴　MINAGRA－JACQUEVILLE　農村対策支部長補佐

海外研修等　特になし

Mr. KOUASSI KOUADIO JACQUE（圃場責任者助手）

生年月日　1964年4月29日

学　　歴　熱帯農業職業証書

職　　歴

海外研修等　特になし

Mme. ADJOBA LINE（秘書）　ANADER ブアフレ支部秘書　94年10月より

生年月日　1968年7月30日

学　　歴　職業教育免状

職　　歴　SODEFEL 本部秘書

海外研修等　特になし

Mme. NIAGNE HLENE（秘書）

生年月日　1963年3月26日

学　　歴　職業適格証

職　　歴　OSP 秘書

海外研修等　特になし

Mr. BOUEDY DESIRE LOUIS

生年月日　1947年10月2日

学　　歴　小学5年終了

職　　歴　SODEFEL 運転手

海外研修等　特になし

Mr. SAMA BI TRA

生年月日　1943年

学　　歴　小学3年終了

職　　歴　SODEPAL 運転手

海外研修等　特になし

5．PDM－プロジェクト・デザイン・マトリックス（中間評価時実施案）

プロジェクトの要約 (Narrative Summary)	指　　標 (Verifiable Indicators)	指標データ入手手段 (Means of Verification)	外　部　条　件 (Important Assumptions)
0．最終目標 象国の米が増産される。	米の増産量	農業統計資料	
Ⅰ．上位目標 象国の農業機械の操作、保守管理、修理及び灌漑稲作に関する普及員、修理工、農民の技術ﾚﾍﾞﾙ、資質が向上する。	ﾌﾟﾛｼﾞｪｸﾄ終了後、一定期間経過したあとの普及員、修理工、農民の向上した技術ﾚﾍﾞﾙの内容	①普及員、修理工、農民の技術ﾚﾍﾞﾙに関する標本調査結果 ②象国側または日本側による事後現況調査結果	①食糧増産政策に変更がない。 ②米価が上昇する。 ③灌漑水田が増加する。 ④農業投入資材の供給が安定する。 ⑤米の流通が改善する。
Ⅱ．プロジェクト目標 農業機械化訓練センターにおいて農業機械の操作、保守・管理、修理及び灌漑稲作に関する普及員、修理工、農民に対する研修が持続的に象国独自で実施される。	ﾌﾟﾛｼﾞｪｸﾄ終了後、一定期間経過後の成果 ①改良訓練基本計画、ｶﾘｷｭﾗﾑ等の内容 ②改良訓練教材の内容 ③訓練人数、訓練内容、訓練後の評価結果、ﾎﾟｽﾄﾄﾚｰﾆﾝｸﾞの成果等	①CFMAC定期報告書、出版物、その他印刷物 ②象国側または日本側による事後現況調査結果	①農業普及予算が十分に確保される。 ②農業機械の普及が進む。 ③米価が安定する。
Ⅲ．成果 (1)訓練教官の技術能力が向上する。 (2)適切な訓練基本計画、ｶﾘｷｭﾗﾑ、訓練実施計画が策定される。 (3)訓練教材が整備される。 (4)普及員、修理工、農民に対する研修が実施される。	①教官の向上した技術能力の内容 ②訓練基本計画、ｶﾘｷｭﾗﾑ等の内容 ③訓練教材の内容 ④訓練人数、訓練内容、訓練後の評価結果、ﾎﾟｽﾄﾄﾚｰﾆﾝｸﾞの成果等	①調査団報告書、定期報告書、印刷物など ②終了時評価結果	①CFMACで教官の育成が継続される。 ②CFMACの活動に継続的に予算措置される。 ③CFMACでの訓練希望者が減少しない。
Ⅳ．活動 日本側は下記項目につき助言及び指導を行う。 (1) 教官の養成 ①研修ｶﾘｷｭﾗﾑ・教材作成手法 ②研修での指導方法 (2) 農業機械 ①農業機械の操作技術 ②農業機械の保守管理技術 ③農業機械の修理技術 (3) 稲作栽培 灌漑稲作栽培技術 (4) 対象とする農業機械の種類 ①ﾄﾗｸﾀｰ ②耕うん機 ③刈取機 ④脱穀機 ⑤精米機	Ⅴ．投入 **日　本　側** 1．専門家派遣 ①チーム・リーダー ②業務調整／研修計画 ③農業機械操作 ④農業機械保守管理 ⑤稲作栽培 ただし、ﾁｰﾑ・ﾘｰﾀﾞｰは上記専門分野を兼務することができる。 2．短期専門家 基本計画の範囲内で必要に応じ派遣する。 3．機材供与 ①研修指導用機材 ②農業機械 ③相互同意に基づく他の必要な機材 4．研修員受入れ 年間数名ﾌﾟﾛｼﾞｪｸﾄ関係者を研修員として受入れる。 5．ﾛｰｶﾙｺｽﾄ負担 中堅技術者養成対策費	**象牙海岸国側** 1．ｶｳﾝﾀｰﾊﾟｰﾄ (1)ﾌﾟﾛｼﾞｪｸﾄ・ﾍｯﾄﾞ (2)下記分野の専任ｶｳﾝﾀｰﾊﾟｰﾄ ①研修計画、②農業機械操作、③農業機械保守管理、④稲作栽培、⑤相互同意に基づく必要な他分野 (3)機材保守管理のための技術者 (4)事務職員等 ①秘書、②経理職員、③短期専門家、のための通訳、④運転手及び作業員 ⑤その他必要な支援職員 (5)相互同意に基づく必要な他の事務職員 2．土地、建物及び付帯施設 (1)訓練ｾﾝﾀｰ ①用地、建物及び施設 ②研修のための教室・実習施設 ③供与機材の据付・保管ｽﾍﾟｰｽ ④ﾁｰﾑﾘｰﾀﾞｰ用事務室・必要施設 ⑤専門家・ｶｳﾝﾀｰﾊﾟｰﾄ用事務室・施設 (2)専門家宿舎 (3)相互同意の他の必要建物・施設 3．運営費 (1)専門家以外の関係者給与 (2)研修費用 (3)建物及び施設の償却費 (4)管理費 水道・電気・ｶﾞｽ・燃料費、交通費、電話代、郵便代、ﾒｲﾝﾃﾅﾝｽ、雑費	①ｶｳﾝﾀｰﾊﾟｰﾄが移動しない。 ②ﾌﾟﾛｼﾞｪｸﾄ運営予算が継続的に確保される。 ③ANADERの組織改悪がない。 ④治安が悪化しない。 **前提条件** (1)CIDYから専門知識を有する専任のｶｳﾝﾀｰﾊﾟｰﾄが配置される。 (2)必要な運営予算が確保される。 (3)訓練生が十分に確保される。 (4)農業普及組織が整備されている。 (5)協力対象の農業機械が国内に十分保有されている。 (6)CFMACに職員宿舎が建設される。

JICA